

MÉPAL

# Cahier d'AGA

20 octobre 2016



## Table des matières

AVIS DE CONVOCATION .....	2
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	3
PV AGE 2015/10/20 .....	4
PV AGA 2015 .....	8
PROPOSITIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE .....	15
PERSPECTIVES D'ACTION 2016-2017 .....	17
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017.....	22

ANNEXE 1 : États financiers consolidés au 30 juin 2016

ANNEXE 2 : Rapport d'activité 2015-2016



**Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÈPAL)**  
144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4  
Tél. : 450.752.4700 / Téléc. 450.760.3586  
Courriel : [info@mepal.net](mailto:info@mepal.net)

Joliette, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

## **AVIS DE CONVOCATION**

### **Assemblée générale annuelle**

Bonjour cher groupe membre du MÈPAL !

Il me fait grand plaisir de vous convier à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu :

**Jeudi le 20 octobre 2016**  
**de 13 h à 16 h**  
**à la Salle Réal-Locas**  
**190, rue Montcalm, Joliette (Édifice de la CSN)**

Je vous invite aussi à prendre part à l'**atelier** que nous propose la **Ligue des droits et libertés, en avant-midi**, et qui porte sur le **droit de manifester au Québec**. Par la suite, avant d'entreprendre notre AGA en après-midi, **un buffet sera servi** sur place (une contribution de 10 à 12 \$ par personne sera demandée).

Vous trouverez ci-joint :

- ✓ l'ordre du jour pour l'assemblée générale annuelle
- ✓ l'invitation pour l'atelier de la Ligue des droits et libertés
- ✓ le formulaire de renouvellement d'adhésion pour 2016-2017 (si vous ne l'avez pas encore complété)
- ✓ le formulaire de délégation pour les représentantEs de votre organisme (2 représentantEs avec droit de vote à l'AGA + autorisation à siéger au C.A. du MÈPAL, le cas échéant)

Comme le veut l'usage, nous procéderons à l'**élection des membres du conseil d'administration de votre regroupement pour l'année 2016-2017**. **Je crois que pour réussir à se renouveler et pour demeurer pertinent, vivant et fort, un regroupement doit toujours pouvoir compter sur du sang neuf pour assumer ce mandat**. Je vous encourage donc à **vous impliquer à votre tour au sein de cette belle et essentielle équipe !**

Je vous rappelle que tous les documents de vie associative du MÈPAL se trouvent dans la section Trousse des membres du site [www.mepal.net](http://www.mepal.net), à laquelle vous pouvez accéder en saisissant le mot de passe « épamépal » dans l'espace prévu à cet effet.

**Je vous remercie à l'avance de nous confirmer votre présence d'ici le 14 octobre.**

Mes collègues du conseil d'administration, l'équipe de travail et moi-même espérons vivement vous retrouver en très grand nombre, le 20 octobre prochain, afin de bien entamer cette année qui s'annonce, encore une fois, très active. D'ici là, je vous transmets nos plus cordiales salutations solidaires.



Johanne St-Denis, Présidente

## PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle - MÉPAL

Le 20 octobre 2016, 13 h

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA et de l'AGE du 20 octobre 2015
5. Présentation du rapport financier 2015/2016
6. Nomination d'un-e expert-e comptable pour l'année 2016/2017
7. Présentation du rapport d'activités 2015/2016
8. Présentation des perspectives d'action et prises de positions 2016/2017
9. Présentation des prévisions budgétaires 2016/2017
10. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire pour les élections
11. Élections au CA
12. Grève 8-9 novembre
13. Prochaine assemblée AGIC - Printemps 2016
14. Affaires diverses
15. Parole à l'assemblée
16. Levée de l'assemblée



**Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière, tenue au 190, rue Montcalm à Joliette, le 20 octobre 2015, 9h30.**

**Étaient Présents :**

1. Sybille Simard Dufour, Maison des jeunes « Les Mayais », déléguée
2. Véronique Potvin, Cible Famille Brandon, déléguée
3. Solange Tougas, Groupe populaire DÉCLIC, déléguée
4. Stéphanie Vallée, Centre Avec des Elles, déléguée
5. Amélie Pelland, Action-Logement Lanaudière, déléguée
6. Pierre-Hugues Sylvestre, Maison populaire de Joliette, délégué
7. Isabelle Riverin, Centre régional de formation de Lanaudière, déléguée
8. Denis Courtemanche, Association des travailleurs-travailleuses accidentés de Jolimont (ATTAJ), délégué
9. Johanne St-Denis, Action populaire des Moulins, déléguée
10. Marion Grimault, En toute amitié, déléguée
11. Stéphane Rivard, La Rescousse Montcalm, délégué
12. Sylvain Caron, Groupe d'information et de défense des droits sociaux (GIDDS), délégué
  
13. Gérard Lenormand, Action DIGNITÉ Lanaudière, observateur
14. Jacques Patenaude, Action DIGNITÉ Lanaudière, observateur
15. Robert Kingsley, Association des travailleurs-travailleuses accidentés de Jolimont (ATTAJ), observateur
16. Félix Lachance, Action populaire des Moulins, observateur
17. Marie-Ève Lauzon Rivest, Action populaire des Moulins, observatrice
18. Mylène Geoffroy, coordonnatrice,
19. Josée Dugas, adjointe-administrative
20. Bernard Malo, organisateur communautaire

20 personnes présentes

12 groupes membres

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée
4. Présentation des participant-es
5. Présentation des résultats du Lac-à-l'Épaule
6. Modification aux lettres patentes
7. Modification aux règlements généraux
8. Levée de l'assemblée

**1. Ouverture de l'assemblée**

Johanne St-Denis, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 9h30.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Bernard Malo fait la lecture de l'ordre du jour.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Johanne St-Denis, d'Action populaire des Moulins, appuyée par Pierre-Hugues Sylvestre, de la Maison Populaire de Joliette. Adopté à l'unanimité.*

**3. Nomination d'un président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée**

*Il est proposé par Johanne St-Denis, d'Action populaire des Moulins, appuyée par Pierre-Hugues Sylvestre, de la Maison Populaire de Joliette, que Bernard Malo et Josée Dugas agissent en tant que président et secrétaire de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.*

**4. Présentation des participant-es**

À tour de rôle les participant-es se présentent en nous informant s'ils sont déléguéEs ou observateurs.

**5. Présentation des résultats du Lac-à-l'Épaulé**

Mylène Geoffroy présente les résultats obtenus lors du Lac-à-l'Épaulé du 7 juillet 2015 ayant réuni 13 participantEs dont 12 membres du MÉPAL. Suite à celui-ci, le comité planification a travaillé à l'élaboration d'un plan stratégique triennal qui s'oriente essentiellement autour de l'ÉPA, du renforcement du regroupement et de la défense collective des droits. Pour y arriver, une restructuration est prévue.

*L'adoption de la planification stratégique 2015-2018 est proposée par Stéphane Rivard et appuyée par Pierre-Hugues Sylvestre. Adopté à l'unanimité.*

**6. Modification aux lettres patentes**

En continuité avec la restructuration entamée au MÉPAL, dans le souci de clarifier et de simplifier la mission du MÉPAL et afin de stimuler la vie démocratique en renforçant le pouvoir des membres,

*Que le MÉPAL demande des lettres patentes supplémentaires au Registraire des entreprises du Québec :*

*- pour modifier la partie 5 « OBJETS » dont le nouveau libellé serait : « À des fins purement sociales, et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants :*

*a) Promouvoir, défendre et développer l'éducation populaire autonome dans la région.*

- b) *Regrouper et favoriser la concertation entre les différents organismes d'éducation populaire autonome.*
  - c) *Défendre et promouvoir les droits.*
  - d) *Recevoir des subventions, dons, legs ou autres donations, et utiliser divers moyens d'autofinancement aux fins de financer ses activités. »*
- *pour ajouter à la partie « AUTRES DISPOSITIONS » le libellé suivant : « Les membres peuvent, lors d'une assemblée, destituer un administrateur de la personne morale. L'avis de convocation de l'assemblée doit mentionner qu'une telle personne est passible de destitution et préciser la principale faute qu'on lui reproche. »*

*Johanne St-Denis, présidente, et Stéphane Rivard, secrétaire, seront les administrateurs autorisés à signer les documents nécessaires à l'application de cette résolution.*

Proposé par Marion Grimault  
Appuyé par Sybille Simard-Dufour

Proposition d'amendement :

*Qu'on enlève le mot « défendre en a).*

Amendement proposé par Solange Tougas  
Appuyé par Pierre-Hugues Sylvestre  
Pour : 2 Contre : 9 Abstention : 0

**Proposition principale adoptée à l'unanimité.**

## **7. Modification aux règlements généraux**

Mylène Geoffroy présente les modifications aux règlements généraux adoptés par le conseil d'administration le 31 août 2015. Après discussions,

*Que l'assemblée générale ratifie les règlements généraux tels qu'adopter par le conseil d'administration le 31 août 2015, à l'exception des articles 2.6, 3.2 e) et 3.6.*

Proposé par Stéphanie Vallée  
Appuyé par Sylvain Caron  
Adopté à l'unanimité

**AJOURNEMENT (12 H À 13 H)**

Le conseil d'administration présente les nouveaux libellés qu'il a adoptés concernant les articles 2.6, 3.2 e) et 3.6 des règlements généraux.

***Que l'article 2.6 des règlements généraux se lise comme suit : « Le Regroupement peut par une résolution du Conseil d'administration exclure tout membre qui :***

- a) Enfreint les règlements du Regroupement;***
- b) A une conduite contraire aux buts du Regroupement.***

***Avant de procéder à l'expulsion d'un membre, le conseil doit lui envoyer un avis écrit avec les motifs de l'expulsion et lui donner l'occasion d'être entendu en l'avisant du moment où son cas sera étudié.***

***Toutefois, le membre expulsé peut faire appel en convoquant une assemblée générale extraordinaire afin d'y défendre son point. »***

Proposé par Solange Tougas  
Appuyé par Pierre-Hugues Sylvestre  
**Adopté à l'unanimité**

***Que l'article 3.2 e) des règlements généraux soit libellé ainsi : « De recevoir les états financiers et les prévisions budgétaires du Regroupement. »***

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre  
Appuyé par Isabelle Riverin  
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1  
**Adopté à la majorité**

***Que l'article 3.6 des règlements généraux stipule : « Le quorum est fixé à 1/3 des membres, dont un minimum de soixante pour cent (60 %) doit être composé de membres réguliers. »***

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre  
Appuyé par Amélie Pelland  
**Adopté à l'unanimité**

#### **8. Levée de l'Assemblée**

***À 13 h 10, Pierre-Hugues Sylvestre propose la levée de l'assemblée, appuyé par Isabelle Riverin. Adopté à l'unanimité.***

Par Josée Dugas, secrétaire d'assemblée



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière, tenue au 190, rue Montcalm à Joliette, le 20 octobre 2015, à 13 h.**

### **Étaient présentEs avec droit de vote :**

1. Jessie Armstrong, Maison des jeunes l'Escapade
2. Diane Léveillé, Mouvement des personnes d'abord
3. Sybille Simard Dufour, Maison des jeunes « Les Mayais »
4. Véronique Potvin, Cible Famille Brandon
5. Solange Tougas, Groupe populaire DÉCLIC
6. Stéphanie Vallée, Centre Avec des Elles
7. Amélie Pelland, Action-Logement Lanaudière
8. Pierre-Hugues Sylvestre, Maison populaire de Joliette
9. Isabelle Riverin, Centre régional de formation de Lanaudière
10. Denis Courtemanche, Association des travailleurs-travailleuses accidentéEs de Jolimont (ATTAJ)
11. Johanne St-Denis, Action populaire des Moulins
12. Marion Grimault, En toute amitié, déléguée
13. Stéphane Rivard, La Rescousse Montcalm
14. Sylvain Caron, Groupe d'information et de défense des droits sociaux (GIDDS)
15. Bruno Lamarre, Pleins droits Lanaudière

### **Étaient présentEs, sans droit de vote :**

16. Annie Demers, CRÉDIL, observatrice
17. Johanne Martel, Mouvement des personnes d'abord
18. Kathy Middleton, Mouvement des personnes d'abord
19. Nathalie Savoie, Mouvement des personnes d'abord
20. Félix Lachance, Action populaire des Moulins, observateur
21. Marie-Ève Lauzon Rivest, Action populaire des Moulins, observatrice
22. Gérard Lenormand, Action DIGNITÉ Lanaudière, observateur
23. Mylène Geoffroy, coordonnatrice
24. Josée Dugas, adjointe-administrative
25. Bernard Malo, organisateur communautaire

**25 personnes présentes**

**15 groupes membres**

## Ordre du jour ADOPTÉ

9. Ouverture de l'assemblée
10. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée
11. Lecture et adoption de l'ordre du jour
12. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 octobre 2014
13. Présentation du rapport financier 2014/2015
14. Nomination d'un-e expert-e comptable pour l'année 2015/2016
15. Présentation du rapport d'activités 2014/2015
16. Adoption des perspectives d'action 2015/2016
17. Présentation des prévisions budgétaires 2015/2016
18. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire pour les élections
19. Élections au CA
20. Reconnaissance et financement de l'ACA
21. Mandat de grève
22. Affaires diverses
23. Parole à l'assemblée
24. Levée de l'assemblée

### 1. Ouverture de l'assemblée

Johanne St-Denis déclare l'assemblée ouverte à 13 h 15.

### 2. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée

*Que Bernard Malo soit nommé président et Josée Dugas secrétaire de l'assemblée.*

Proposé par Johanne St-Denis  
Appuyé par Pierre-Hugues Sylvestre  
Adopté à l'unanimité

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*Que l'ordre du jour modifié, tel que présenté, soit adopté.*

Proposé par Véronique Potvin  
Appuyé par Isabelle Riverin  
Adopté à l'unanimité

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 octobre 2014

*Que le procès-verbal de l'AGA 2014 soit adopté avec une modification au point 7 : remplacer « 2013-2014 » par « 2014-2015 » après « nomination d'un expert-comptable pour l'année ».*

Proposé par Johanne St-Denis  
Appuyé par Denis Courtemanche  
Adopté à l'unanimité

**5. Présentation du rapport financier 2014/2015**

*Suite à la présentation par Julie Germain du rapport de la mission d'examen des états financiers consolidés du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière et du Centre d'éducation de Lanaudière, réalisé par la société de comptable professionnelle agréée Julie Germain Inc., que l'assemblée en accepte la réception.*

Proposé par Stéphanie Vallée  
Appuyé par Amélie Pelland  
Adopté à l'unanimité

**6. Nomination d'un-e expert-e comptable pour l'année 2015/2016**

*Que le conseil d'administration du MÉPAL soit délégué pour nommer la firme comptable responsable de la réalisation de la mission d'examen des états financiers consolidés du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016.*

*Que le conseil d'administration procède à cet effet à un appel de soumissions*

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre  
Appuyé par Marion Grimault  
Adopté à l'unanimité

**7. Présentation du rapport d'activités 2014/2015**

Mylène Geoffroy procède à la présentation du rapport annuel d'activités. Nous constatons qu'il s'agissait d'une grosse année : arrivée d'une nouvelle coordination, plusieurs activités réalisées, préparation d'un lac-à-l'épaule et d'une restructuration.

*Que l'assemblée accepte la réception du rapport d'activités 2014-2015.*

Proposé par Isabelle Riverin  
Appuyé par Sybille Simard-Dufour  
Adopté à l'unanimité

**8. Adoption des perspectives d'action 2015/2016**

Mylène Geoffroy présente les perspectives d'action préparées par le conseil d'administration. Une autre grosse année en perspectives, beaucoup de changements à venir, restructuration de l'organisation.

*Que les perspectives d'action 2015-2016 soient adoptées.*

Proposé par Isabelle Riverin  
Appuyé par Stéphanie Vallée  
Adopté à l'unanimité

## 9. Présentation des prévisions budgétaires 2015/2016

Mylène Geoffroy, appuyée par Johanne St-Denis, fait la présentation des prévisions budgétaires. Malheureusement, sans rehaussement du financement, ni indexation, l'organisation doit réduire ses dépenses même si celles-ci sont déjà au plus bas concernant les activités et le fonctionnement. Un déficit de 2876 \$ est prévu, malgré une diminution importante de la masse salariale suite au licenciement d'une travailleuse. Nous espérons respirer un peu mieux l'an prochain. Un membre demande si l'option d'augmenter les cotisations a été explorée; le CA répond que ça reste dans les cartons pour les années à venir, mais que cette solution est loin d'être suffisante pour couvrir les milliers de dollars de manque à gagner.

*Que l'assemblée reçoive les prévisions budgétaires 2015-2016.*

Proposé par Pierre-Hugues Brissette

Appuyé par Véronique Potvin

Adopté à l'unanimité

AJOURNEMENT POUR UNE PAUSE DE 15 H À 15 H 15

Départ de Solange Tougas, déléguée DÉCLIC et d'Isabelle Riverin, déléguée CRFL, à 15h15. Le quorum est toujours observé.

## 10. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire pour les élections

*Que Bernard Malo soit nommé président d'élections et Mylène Geoffroy secrétaire d'élections.*

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre

Appuyé par Johanne St-Denis

Adopté à l'unanimité

## 11. Élections au CA

Bernard Malo explique la procédure d'élections. Il rappelle que puisque 2015 est une année impaire, trois des cinq sièges au conseil d'administration sont à combler, et ce, pour des mandats de deux ans.

Les administrateurs/trices qui restent en poste pour une autre année sont Johanne St-Denis et Bruno Lamarre qui comble la vacance laissée par Marion Grimault.

Les administrateurs/trices sortant sont Stéphane Rivard et Jacques Desrosiers.

Absent, Jacques Desrosiers, délégué d'Action dignité Lanaudière, a fait parvenir une lettre à l'assemblée dans laquelle il exprime son accord à être mis en candidature pour l'élection des administrateurs/trices.

Bernard Malo déclare l'ouverture de la période de mise en candidature :

Pierre-Hugues Sylvestre propose Jacques Desrosiers ; il accepte

Johanne St-Denis propose Stéphane Rivard ; il accepte

Bruno Lamarre propose Pierre-Hugues Sylvestre; il décline

Amélie Pellande propose Stéphanie Vallée; elle décline

Pierre-Hugues Sylvestre propose Denis Courtemanche ; il décline

Johanne St-Denis propose Amélie Pelland; elle décline

Pierre-Hugues Sylvestre propose Sybille Simard-Dufour; elle décline

Johanne St-Denis propose Véronique Potvin; elle décline

Pierre-Hugues Sylvestre propose Diane Léveillé; elle décline.

*Jacques Desrosiers et Stéphane Rivard sont déclarés élus par acclamation.*

*Que le conseil d'administration voit à combler le cinquième et dernier poste.*

Proposé par Amélie Pelland  
Appuyé par Marion Grimault  
Adopté à l'unanimité

## **12. Reconnaissance et financement de l'ACA**

*CONSIDÉRANT QUE les organismes en défense collective des droits du Québec défendent les droits sociaux : revenu décent, travail décent, logement, égalité, justice, éducation, santé, environnement, alimentation;*

*CONSIDÉRANT QUE les organismes en défense collective des droits font face, depuis des décennies à un sous-financement critique;*

*CONSIDÉRANT QUE les subventions des organismes en défense collective des droits n'ont jamais été indexées, ce qui a comme conséquence leur appauvrissement continu;*

*CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec vient de réduire de moitié la durée des subventions des organismes en défense collective des droits, les faisant passer de trois ans à 18 mois;*

***Que le MÉPAL adhère à la campagne du Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD) visant à obtenir, de la part du gouvernement du Québec, un rehaussement de 40 millions \$ du financement de base accordé aux groupes de DCD financés par le SACAIS et ce, en participant à la réalisation du plan d'action du RODCD.***

Proposé par Stéphanie Vallée  
Appuyé par Véronique Potvin  
Adopté à l'unanimité

*Considérant le sous-financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes;*

*Considérant la nécessaire solidarité entre les différents secteurs de l'ACA dans la lutte pour la reconnaissance et le financement;*

*Considérant que le plan de mobilisation régionale proposé par la TROCL s'inscrit également dans le cadre des campagnes « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » (santé et services sociaux) et « Les droits, ça se défend collectivement » (DCD);*

***Que le MÉPAL adhère au plan régional de mobilisation 2015-2016 de la TROCL***

Proposé par Johanne St-Denis  
Appuyé par Marion Grimault  
Adopté à l'unanimité

Départ d'Amélie Pelland, déléguée d'Action logement Lanaudière, à 15h45. Le quorum est toujours observé.

### **13. Mandat de grève**

*Considérant que le gouvernement n'a pas reculé sur les mesures d'austérité et les effets des compressions de l'année dernière se feront sentir plus durement cette année;*

*Considérant que l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement québécois menace les conditions de vie et de travail d'une grande partie de la population;*

*Considérant que plus les droits sont attaqués, plus les besoins de les défendre sont grands, et plus le rôle des organismes qui aident les gens à défendre leurs droits est essentiel;*

*Considérant les menaces qui pèsent sur les groupes en défense collective des droits (tel quel le protocole de 18 mois) et les inquiétudes quant à leur avenir;*

*Considérant que la lutte pour une meilleure reconnaissance et un plein financement de l'ACA passe par la lutte contre les politiques d'austérité;*

*Considérant qu'un large mouvement social se dessine contre l'austérité et pour la redistribution de la richesse;*

*Considérant que les membres du MÉPAL ont participé activement à la grève du 1er mai et que le MÉPAL peut jouer un rôle d'entraînement dans la construction d'un rapport de force et de la construction d'un mouvement de grève sociale dans la région;*

***Que le MÉPAL participe à la grève du communautaire des 2 et 3 novembre 2015, organisée conjointement par le RODCD et la CTROC.***

***Que le MÉPAL soit en grève sociale contre les politiques d'austérité, pour la redistribution de la richesse et un réinvestissement massif dans l'ACA, durant au moins quatre jours, dès que les critères suivants seront tous respectés :***

***Qu'au moins 10 regroupements et organismes nationaux (communautaires, féministes, écologistes, etc.) aient décidé de faire la grève;***

***Qu'au moins 2 fédérations syndicales ou syndicats indépendants à caractère national, totalisant un minimum de 10 000 membres, ou des syndicats locaux, comptant aussi un minimum de 10 000 membres, aient décidé de faire la grève;***

***Qu'au moins une association étudiante à caractère national ait pris la décision de faire grève.***

***Que durant ces journées de grève, le MÉPAL participe et organise des actions de pression sur le gouvernement du Québec.***

Proposé par : Bruno Lamarre  
Appuyé par : Johanne St-Denis  
Adopté à la majorité  
(pour : 9 contre : 2 abstention : 0)

### **14. Affaires diverses**

Le nouveau site Internet est présenté aux membres.

Les personnes intéressées à s'impliquer sur le nouveau comité ÉPA et mobilisation sont invitées à communiquer avec la permanence.

### **15. Parole à l'assemblée**

On aurait préféré tenir les assemblées sur deux journées différentes; c'est très long deux assemblées dans la même journée.

On souligne le travail de la belle équipe en place aux commandes du MÉPAL; beaucoup de choses ont été ou sont en cours d'être réglées au MÉPAL.

On souligne la présence de Bernard Malo pour lui souhaiter une bonne retraite et le remercier.

### **16. Levée de l'assemblée**

*À 16 h 15, que l'assemblée soit levée.*

Proposé par : Johanne St-Denis

Appuyé par : Sylvain Caron

Adopté à l'unanimité

Par Josée Dugas, secrétaire d'assemblée

## PROPOSITIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE

Vous trouvez ici quelques propositions de nature politique que le Comité ÉPA et luttés sociales (CÉLS) souhaite soumettre à la discussion et au débat. Ces propositions, si elles sont adoptées, teinteront le plan d'action et orienteront les implications du MÉPAL au cours de la prochaine année.

### Point 8 - Présentation des perspectives d'action et prises de positions 2016/2017

#### ***Campagne 5-10-15***

Considérant que le minimum salarié pour vivre adéquatement est estimé à 15 \$ de l'heure.

Considérant que des travailleurs et travailleuses communautaires sont payés moins de 15 \$ de l'heure.

Considérant qu'actuellement les normes minimales du travail ne prévoient aucun congé rémunéré en cas de maladie ou d'urgence familiale.

Considérant que dans certains milieux les horaires variables sont connus à la dernière minute par les travailleurs et travailleuses, que cela complique la conciliation travail-famille et accentue la précarité au travail :

*Que le MÉPAL appuie la Campagne 5-10-15 menée par des groupes de défense des travailleuses et travailleurs non syndiqués, des organismes de lutte contre la pauvreté et des organisations syndicales de partout au Québec.*

#### ***Revenu minimum garanti***

*Considérant que le gouvernement du Québec a mandaté un ministre pour se pencher la possibilité de la mise en place d'un revenu minimum garanti ;*

*Considérant les multiples inconnus entourant cette question : notamment qui pourra avoir accès à ce revenu ? Quel en sera le montant ? Comment l'ensemble des services et des programmes sociaux seront affectés/abolis ?*

Que la permanence du MÉPAL reste vigilante quant aux développements portant sur cette question et qu'elle tienne les groupes informés, notamment par la diffusion de documentation et par l'organisation d'activités si l'occasion se présente.

Que l'assemblée générale revienne sur cet enjeu pour faire un premier bilan à la prochaine assemblée d'information et de consultation en mai 2017, en vue d'une éventuelle prise de position.

## ***Adhésion régionale à l'orientation stratégique du MÉPACQ***

Considérant l'objectif d'un réinvestissement majeur dans le communautaire, les services publics et les programmes sociaux contenu dans l'orientation stratégique adoptée par notre regroupement national, le MÉPACQ, lors de sa dernière assemblée générale;

Considérant la nécessité d'établir le meilleur rapport de force possible afin de faire avancer nos revendications et obtenir des gains significatifs tant pour les luttes du communautaire, mais aussi pour les services publics et les programmes sociaux dans le cadre de la lutte plus large contre l'austérité;

Considérant les trois axes principaux de cette orientation stratégique, soit 1) Structurer le communautaire à partir de la lutte unitaire et l'amener à être plus combatif 2) Faire le lien, créer des ponts entre la lutte unitaire et la Coalition Main Rouge 3) Faire converger les luttes ;

Que le MÉPAL adhère à l'orientation stratégique adoptée par le MÉPACQ de façon à l'appuyer et la mettre œuvre régionalement.

### **Point 12 - Grève 8-9 novembre**

*Considérant l'importance de la lutte pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaire ;*

*Considérant le lien intrinsèque entre le sous-financement des organismes, l'augmentation des besoins et les mesures d'austérité ;*

*Considérant que le communautaire et l'un des trois piliers fondamentaux composant le filet social québécois :*

Que le MÉPAL s'engage dans la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* dans une perspective de lutte à l'austérité et de solidarité intersectorielle entre tous les groupes d'ACA.

Que le MÉPAL participe aux journées de grève des 8-9 novembre et participe activement aux activités de ces journées pour faire avancer la lutte à l'austérité et de défense collective des droits.

Que le MÉPAL propose à la TROCL d'animer des ateliers sur l'austérité et les luttes sociales en cours lors des journées de grève, et de manière générale dans le cadre de la campagne.

Que le MÉPAL prépare une bannière qui allie lutte pour le communautaire et lutte à l'austérité et que l'on invite les membres à former un contingent se ralliant à cette bannière lors de la manifestation régionale du 9 novembre.

## PERSPECTIVES D'ACTION 2016-2017

<b>ORIENTATION 1 : CONSOLIDER LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>	<b>RESPONSABLES</b>
Développer des instances démocratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir 4 rencontres du comité permanent « ÉPA et luttes sociales »</li> <li>• Tenir au moins une AG d'information et de consultation et la préparer à l'avance</li> <li>• Créer des comités <i>ad hoc</i> (selon conjoncture, suite à des ateliers, etc.)</li> </ul>	<p>Tout au long de l'année</p> <p>AG en mai</p>	<p>Comité ÉLS</p> <p>Équipe de travail + CA</p>
Favoriser une meilleure intégration des nouveaux membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser l'atelier de formation d'accueil « ÉPA/MÉPAL »</li> <li>• S'assurer qu'au moins 10 groupes membres participent à cet atelier de formation</li> </ul>	<p>Octobre 2016</p> <p>Tout au long de l'année</p>	Équipe de travail
Assurer le renouvellement du membership	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer d'adhérer à d'anciens membres et à certains groupes en fonction de leur mission et action en ÉPA.</li> <li>• Utiliser et diffuser les nouveaux outils de promotion</li> <li>• Offrir une formation ÉPA avec le CRFL</li> <li>• Préparer la journée colloque prévue à l'automne 2017</li> </ul>	<p>Tout au long de l'année</p> <p>Formation 16 mars 2017</p>	<p>Équipe de travail</p> <p>Comité ÉLS</p>
<b>ORIENTATION 2 : AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DU MÉPAL</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>	<b>RESPONSABLES</b>
Clarifier la mission et le rôle du MÉPAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer la mise à jour des outils de promotion de la mission</li> <li>• Finaliser la démarche de clarification avec la TROCL</li> </ul>	Automne 2016	Équipe de travail CA
Évaluer les structures du MÉPAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer le personnel</li> </ul>	En continu	CA + coordination
Évaluer les lieux de concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à l'évaluation des différents lieux de concertation (en fonction du rôle, identité et mandat du MÉPAL)</li> </ul>	Octobre 2016	Coordination + CA

Mettre davantage à contribution l'expertise et les compétences des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animer le comité Épa et luttes sociales et autres comités de travail qui contribueront aux travaux du CA et appuieront l'équipe de travail dans la réalisation de différents projets/activités/analyses, notamment l'événement engagé et le colloque 2017</li> </ul>	Tout au long de l'année	Équipe de travail + CA
Travailler en alliance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les savoir-faire et les ressources en développant et maintenant des liens de solidarité avec des alliés-e-s (communautaires, syndicaux, étudiants, etc.)</li> <li>Inviter les partenaires à nos activités</li> <li>Participer à des campagnes larges</li> <li>S'impliquer au Carrefour des organismes de Lanaudière</li> <li>S'impliquer au comité programmation du CRFL</li> <li>Poursuivre la démarche pour évaluer les ententes à développer avec la TROCL (ex. : publication dans le <i>Concerto</i>)</li> </ul>	Tout au long de l'année	Équipe de travail
Former l'équipe de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formations en communications</li> </ul>		
<b>ORIENTATION 3 : SOUTENIR, ACCOMPAGNER ET RÉSEAUTER LES MEMBRES</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>	<b>RESPONSABLES</b>
Organiser des activités avec les membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser l'AG thématique de mai (Diffuser/animer l'outil de consultation des membres concernant les enjeux par l'entremise du Comité ÉPA et luttes sociales)</li> <li>Organiser le Cabaret engagé</li> <li>Organiser une tournée d'ateliers de formation d'accueil « ÉPA/MÉPAL » et offrir au moins un autre atelier thématique dans l'année (par MRC par ex.)</li> <li>Préparation collective du colloque 2017 avec le CÉLS et demande EÉC projet préparation colloque</li> </ul>	Nov.-fév. 2017 Mai 2017  Avril 2017  Tout au long de l'année  Printemps 2017	Équipe de travail + CÉLS
Promouvoir les organismes membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à diffuser les informations concernant les activités et outils développés par les membres dans le Clic gauche, sur FB et sur le site Internet</li> </ul>	Tout au long de l'année	Comité ÉPA et luttes sociales + équipe de travail

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir aux membres un espace de promotion de leurs activités lors des activités du MÉPAL</li> </ul>		Agente de mob
Informers les membres sur les conjonctures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier le Clic gauche, entretenir les réseaux sociaux et le site Internet en assurant notamment la transmission des informations en provenance du MÉPACQ, RQ-ACA, RODCD, du CQSP et de la Coalition Main Rouge</li> <li>• Discuter de la « conjoncture » et se positionner lors des AG</li> <li>• Tenir une conférence sur la répression politique lors de l'AGA</li> <li>• Développer et animer au moins un autre atelier d'ÉPA</li> </ul>	<p><b>Tout au long de l'année</b></p> <p><b>Oct. 2016 et mai 2017</b></p> <p><b>Oct. 2016 Hiver 2017</b></p>	<p>Agente</p> <p>Comité ÉPA et luttes sociales</p> <p>Équipe de travail</p>
Mettre sur le Web une matériathèque (base de données) réservée aux membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Embaucher une ressource pour ce projet</li> <li>• Déterminer et rassembler le contenu de la matériathèque</li> <li>• Créer la banque de données pour la matériathèque</li> <li>• Lancer la matériathèque</li> </ul>	<p><b>Été 2016</b></p> <p><b>Lancement à l'automne 2017</b></p>	Agente de mob
<b>ORIENTATION 4 : APPUYER LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET LES LUTTES SOCIALES DANS LA RÉGION</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>	<b>RESPONSABLES</b>
Poursuivre les participations/implications avec les alliés et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'impliquer dans les lieux de concertation permettant de faire avancer les luttes sociales et pour les droits humains à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ MÉPACQ et au Comité Éducation et mobilisation</li> <li>○ Réseau vigilance de Lanaudière</li> <li>○ Comité DCD Lanaudière</li> <li>○ Coalitions <i>ad hoc</i> selon la conjoncture</li> </ul> </li> </ul>	<b>Tout au long de l'année</b>	Équipe de travail
Organiser des événements et activités d'ÉPA et de mobilisation large public	<p>En suscitant la collaboration entre l'équipe de travail, le CA et le comité ÉPA et luttes sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester le poteau régional de la Coalition Main rouge <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Préparer les bulletins régionaux de la Coalition</li> <li>○ Organiser les actions régionales et le transport aux actions nationales prévues au plan d'action de la</li> </ul> </li> </ul>	<b>Tout au long de l'année</b>	<p>Équipe de travail</p> <p>CÉLS</p> <p>(En collaboration avec les alliés)</p>

	<p>Coalition (action autour du budget 21 février, action nationale 1<sup>er</sup> mai, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer et susciter la mobilisation autour de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » dans une perspective de lutte à l'austérité <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participant à la grève du 7-8-9 novembre</li> <li>○ Participant semaine d'actions nationales d'éclat 6 fév.</li> </ul> </li> <li>• En prenant part, en appuyant ou organisant toute autre action ou campagne selon le contexte, en cours d'année (ex. : 5-10-15, revenu minimum garanti, etc.)</li> <li>• Organiser une conférence sur la répression politique</li> <li>• Organiser une tournée d'animation de l'atelier sur le thème de la désobéissance civile</li> <li>• Développer un outil d'ÉPA d'information et d'animation sur le thème du racisme</li> <li>• Proposer des ateliers en lien avec les outils reçus du MÉPACQ et des autres réseaux (CQSP, Coalition main rouge)</li> <li>• Organiser le Cabaret engagé</li> <li>• Entamer la préparation du colloque prévu pour l'automne 2017 en procédant à une tournée de consultation sur les enjeux</li> </ul>		<p>Mini-comité Cabaret engagé</p>
Faciliter l'accès aux outils d'ÉPA du MÉPAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à l'inventaire des outils et ateliers disponibles au MÉPAL et les diffuser auprès des différents groupes sociaux de la région</li> </ul>	<b>Printemps 2017</b>	Coordination
Assurer une meilleure diffusion des outils d'ÉPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter systématiquement la valise d'outils dans les rencontres et les formations</li> <li>• Diffuser les outils sur le Web (FB, site Internet)</li> <li>• Développer un réseau de diffusion des outils avec les membres et les partenaires (lieux publics notamment)</li> <li>• Les apporter dans le cadre d'actions grand public</li> </ul>	<b>En continu</b>	Équipe de travail

<b>ORIENTATION 5 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU MÉPAL ET DE L'ÉPA</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>	<b>RESPONSABLES</b>
Maintenir et renforcer une présence publique et médiatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger et envoyer les communiqués en fonction des événements (pour le MÉPAL et en collaboration avec d'autres partenaires)</li> </ul>	En continu	Équipe de travail
Créer et diffuser de nouveaux outils de promotion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir les outils : signet Web, réviser dépliant, signet avec les avantages d'être membre</li> <li>• Se procurer une bannière rétractable</li> <li>• Assurer la diffusion des outils</li> </ul>	Tout au long de l'année	Agente
Offrir une formation sur l'ÉPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la formation</li> <li>• Animer la formation (16 mars 2017)</li> </ul>	Printemps 2017	Coordination
Assurer une large circulation des informations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimenter l'agenda militant sur le site Web</li> <li>• Publier un bulletin régional de la Coalition main rouge à large envoi</li> <li>• Diffuser le bulletin Clic gauche aux alliés et partenaires</li> <li>• Page « luttés sociales » dans le <i>Concerto</i></li> </ul>	Tout au long de l'année	Agente

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

### Revenus

SACAIS	57 055 \$
CÉL - contrat de service	6 000 \$
Emploi Été Canada	2 950 \$
PSAB	1 000 \$
Cotisations membres	1 280 \$
Activités (animation, mobilisation, honoraire)	3 500 \$
Autofinancement (campagne, bénéfice)	1 500 \$
Autres revenus (ex .: vente trousse)	600 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>73 885 \$</b>

**ANNA 30 juin 2016**

**13 692 \$**

**ANNA 30 juin 2017**

**17 213 \$**

### Dépenses

<b>ACTIVITÉS</b>	
ÉPA	1 500 \$
Mobilisation	1 700 \$
Vie associative	2 020 \$
Représentation, activités employées	1 525 \$
<b>Total activités</b>	<b>6 745 \$</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Loyer	2 371 \$
Assurance	245 \$
Photocopie et imprimerie	1 500 \$
Frais de bureau	500 \$
Télécommunications	1 250 \$
Hébergement Web	160 \$
Cotisations et abonnements	940 \$
Frais de poste	180 \$
Frais bancaires	240 \$
Honoraires professionnelles	1 500 \$
Service tenue de livres	1 200 \$
<b>Total fonctionnement</b>	<b>10 086 \$</b>
<b>SALAIRES</b>	
Salaires	47 374 \$
Avantages sociaux (13 %)	6 159 \$
<b>Total salaires</b>	<b>53 533 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>70 364 \$</b>

**Solde année**

**3 521 \$**